

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**COMMUNIQUE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT
DURABLE**

La pluviométrie enregistrée cette année a occasionné le développement d'un tapis herbacé assez fourni, qui passe habituellement de vert à asséché dans la zone Nord, courant deuxième quinzaine du mois d'octobre.

Dans ces circonstances, onze (11) départs de feux ont été répertoriés, affectant une superficie totale de 5249 ha dans les régions de Louga, Saint-Louis et Matam.

Les interventions énergiques des Unités de lutte du Service des Eaux et Forêts pré-positionnées, ont abouti rapidement à la maîtrise totale de la situation, avec la collaboration des populations locales. En rappel, un dispositif d'alerte impliquant des comités villageois est actif dans toutes les zones sensibles.

En vue de prévenir de tels événements, le Ministère de l'Environnement et du Développement durable lance un appel au civisme et à la responsabilité, aux populations riveraines des forêts, aux éleveurs et à toutes les personnes traversant les zones à risque, afin d'éviter les causes des feux de brousse, très préjudiciables aux ressources fourragères nationales.

Enfin, la Direction des Eaux et Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols, avec l'appui de partenaires, a déjà entrepris l'aménagement et l'entretien des pare-feu dans la zone sylvopastorale.

Fait à Dakar, ce 13 novembre 2018